

Accompagner les personnes en situation de handicap psychique à domicile



Objectifs

- Comprendre la notion de handicap psychique.
- Connaître les principaux troubles psychiques et leurs conséquences.
- Repérer les besoins particuliers et les signaux de souffrance.
- Ajuster son accompagnement et sa posture à la sphère du domicile.



2 JOURS

Pour une organisation dans votre établissement : nous consulter.



PUBLIC

Tous professionnels de l'accompagnement à domicile.



PRÉ-REQUIS

Aucun



ANIMATION

Un(e) psychologue et/ou un(e) infirmier(ère)



GROUPE

Mini : 7 personnes
Maxi : 15 personnes



TARIF

2400 € en intra



Contenu

Introduction sur la notion de handicap psychique

- Définition de termes : du normal au pathologique ; la souffrance psychique ; le handicap psychique ; défaire les mythes des réalités.
- Les troubles psychiatriques au domicile : éléments de repères sur les troubles ; les étapes du soin et les méthodes ; les structures du soin de la cité ; les hospitalisations à domicile.

L'accompagnement dans l'habitat et ses enjeux

- Réflexion sur les différents projets (vie, soin, autonomie).
- Isolement social et habitat.
- Accès et maintien dans le logement.

Les pratiques d'accompagnement dans la logique du case management

- L'importance d'une analyse globale, multi-référentielle et d'un état des lieux de la situation.
- Réflexion autour des potentialités et des limites de la personne.
- La co-construction et l'engagement réciproque dans la définition d'un plan d'intervention.
- L'évaluation de parcours et projets de vie.

Mieux appréhender les spécificités de l'accompagnement à domicile

- S'interroger sur la distance relationnelle et professionnelle.
- Les canaux de communication, les freins et leviers.
- Les notions de respect et confiance.
- La prise en compte de l'entourage.
- Savoir faire face à des situations inhabituelles au domicile et les relayer en termes simples, accepter les limites de l'accompagnement dans le logement.



Modalités pédagogiques

Apports théoriques.

Exercices.

Vignettes cliniques.

Échanges autour de situations pratiques.



Délai d'accès

Toute demande de devis est traitée dans les 10 jours ouvrés. Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en collaboration avec le commanditaire.

En cas de personnalisation du programme, une proposition vous sera transmise pour répondre à vos besoins spécifiques.

Modalités d'évaluation

Les compétences et aptitudes acquises par le stagiaire lors de la formation seront évaluées par le biais d'un questionnaire, des mises en situation ou d'exercices. Un document sera remis à l'issue de la formation.



Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins par mail à eancelot@crehpsy-hdf.fr